



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 22 avril 2024

**Rue des 3 Fontaines 18
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis 01/2024

Rapport sur la gestion et les comptes 2023 de la commune de Donneloye

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2023 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 27 mars 2024.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2023, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts

Ci-dessous, nos commentaires sur l'exercice 2023 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion

Partie B : commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2023.

Conseil Général : 97 membres au 31.12.2023

Président : Steve Jacot-Descombes

Vice-Président : Cédric Petter

Secrétaire : Murielle Jaquier

2 séances : 27 juin 2023 et 28 novembre 2023

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Préavis présentés par la Municipalité :

N°	Libellé	décision
01/2023	Comptes et gestion 2023	accepté
02/2023	Arrêté d'imposition 2024	accepté
03/2023	SDIS modification des buts intégration JSP	accepté
04/2023	Assainissement des abris PC Donneloye et réfection de la place devant la grande salle	accepté
05/2023	Crédit d'investissement pour travaux d'entretien des bâtiments communaux	accepté
06/2023	Budget 2024	accepté

Préavis en cours

N°	Libellé
05/2023 a	Travaux collège de Mézery, réfection salle de bains et remplacement des fenêtres
05/2023 b	Travaux collège de Prahins, rénovation de l'appartement
04/2023	Assainissement des abris PC Donneloye et réfection de la place devant la grande salle
04/2015	Elaboration du nouveau PGA - PACom
05/2021	Rénovation d'un collecteur et remise à ciel ouvert d'un tronçon du ruisseau du Champs des Pierres
12/2021	Renaturation du ruisseau du Marais et réalisation d'améliorations foncières entre Mézery et Molondin

Préavis terminés au 31.12.2023

N°	Libellé
05/2022	Eclairage public – remplacement des luminaires par du LED
06/2021	Création d'un accès sur les parcelles 35 et 272 au Chemin de la Gravière à Donneloye
03/2022	Step de Gossens – remplacement du tamiseur

Municipalité :

Reymondin Benoît	Syndic	Finances, administration générale, police, transports
Duc Frédéric	Vice-Syndic	Police des constructions, aménagement du territoire, forêts, service des eaux
Cavin Valérie	Municipale	Ecoles, social, bâtiments communaux, gérance objets loués, culture
Billaud Patrick	Municipal	Déchèteries, places jeux, cimetières, steps, SDIS, ORPC
Marta Martins	Municipale	Routes, éclairage public, épuration EC

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Au cours de l'année 2023, la municipalité a tenu 46 séances, soit environ 160 heures consacrées aux affaires courantes de la commune et 383 pages de procès-verbaux. Les séances supplémentaires, assemblées, rendez-vous, etc... représentent un total de 633 heures.

Administration et Service du personnel :

1 secrétaire municipale et greffe à 60%
1 préposée au contrôle des habitants à 20%
2 boursières à 20 et 40%
1 archiviste à l'heure
1 employé communal à 40%
14 employés-e-s qui travaillent à l'entretien des bâtiments communaux, des déchèteries, des step, des places de jeux, des cimetières, des routes.

Contrôle des habitants

Nombre d'habitants au 31.12.2023 : 919

Réparti par village	Donneloye	496
	Gossens	228
	Mézery	77
	Prahins	118

Réparti par classe d'âge	+ 65 ans	147
	+ 20 ans	543
	+ 16 ans	53
	+ 04 ans	137
	+ 00 ans	55

Le contrôle des habitants a enregistré 92 arrivées, 92 départs, 10 naissances et 5 décès.

Documents émis :

54 cartes d'identité	80 permis de séjour
45 attestations d'établissement	4 procédures de naturalisation

La Municipalité a rendu visite et fêté 2 nonagénaires dans le courant de l'année.

Greffe Municipal

468 courriers ont été envoyés en 2023

Police des constructions

16 dossiers de mise à l'enquête publique
19 dossiers de dispense d'enquête publique
6 autorisations d'abattage d'arbres
12 autorisations d'installation solaire
7 permis de fouille
6 Installations PAC

Bourse communale

1073 factures de taxes et divers

B COMPTE D'EXPLOITATION 2023

L'exercice 2023, totalisant CHF 3'507'210.47 de revenus et CHF 3'464'247.78 de charges, laisse apparaître un excédent de revenus de **CHF 42'962.69**, après déduction des amortissements ci-dessous :

- Patrimoine administratif : amortissements obligatoires : CHF 179'221.00
- Patrimoine administratif : amortissements supplémentaires : CHF 80'000.00
- Patrimoine financier : amortissements : CHF 24'940.00

Endettement au 31.12.2023 de CHF 1'594'583.35, soit CHF 1'735.00/habitants :
Diminution de l'endettement de la commune de CHF 79'666.65 en cours d'année.

L'exercice comptable 2024 sera le dernier présenté sous la forme actuelle. Les comptes 2025 ainsi que son budget seront présentés selon le MCH2 (modèle comptable harmonisé 2). La présentation ainsi que les principes comptables seront différents.

1 Administration générale

101 Conseil général

101.300 Rétributions

Les vacances 2023 sont stables par rapport à 2022 et inférieures d'env. CHF 2'000.00 au budget.

102 Municipalité

102.3001 Vacances Municipalité

Vacations ventilées directement dans les dicastères, montant total pour comparaison :
CHF 19'869.60

110 Administration

110.301 Traitement du personnel

Salaires 2023 : CHF 116'568.00

Salaires 2022 : CHF 113'670.25

Heures supplémentaires : CHF 4'145.50 (103.25 heures)

110.3101 Frais informatique

Contrats d'assistance informatique et licences pour tous les postes de travail, ainsi que pour le Contrôle des habitants ; contrat pour le SIT (hébergement et mise à jour) et diffusion des géo-données du cadastre souterrain. Création d'une place de travail supplémentaire. Changement de prestataire informatique. Un audit informatique a été fait et a mise en évidence plusieurs changements à faire au niveau gestion et sécurité. Ces travaux de modification ont commencé en 2023 et seront poursuivis en 2024.

113 Service du personnel

Le dicastère « service du personnel » est utilisé uniquement comme compte d'attente, avant la répartition en fin d'année des charges salariales dans les dicastères respectifs.

180 Transports publics

Le déficit de la ligne des transports publics est en constante progression. Pour mémoire :
2021 CHF 54'768.10 / 2022 CHF 63'869.80 / 2023 CHF 68'547.00

2 Finances

200 Comptabilité générale - contentieux

200.309 Attribution réserve impôts à encaisser et débiteurs

Selon discussion avec la Fiduciaire, il a été décidé d'augmenter la provision pour les impôts à encaisser et les débiteurs d'un montant de CHF 3'710.00 (provision au bilan sous compte 92594 : CHF 85'710.00).

210 Impôts

Frais liés aux défalcons et intérêts de l'ACI de CHF 49'700.57, soit + 31'500.00 (2022)
Rentrées des impôts par rapport à 2022 : - CHF 26'000.00 environ

210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Impôt revenu et fortune :	CHF	1'375'533.30
Impôt à la source :	CHF	14'736.34
Impôt personnes morales :	CHF	42'500.55
Impôt foncier :	CHF	128'823.00
Droits de mutation :	CHF	81'461.45
Impôt successions/donations :	CHF	0.00
Impôt récupéré après défalcons :	CHF	37'949.40
Impôt sur les gains immobiliers :	CHF	72'190.05
Impôts frontaliers :	CHF	20'900.65

210.381 Attribution Fonds renouvellement-rénovations

Selon la décision du Conseil Général, le montant de CHF 21'577.45, qui correspondant à la taxe d'usage du sol versé par la Romande Energie, a été attribué au Fonds de réserve renouvellement-rénovations (381).

220 Service financier

220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

Pour le calcul de la péréquation 2022, écritures de bouclage au 31.12.2022 :

Péréquation directe, acomptes payés en trop	CHF	90'000.00
Facture sociale, solde à payer	CHF -	11'000.00
Réforme policière, solde à payer	CHF	<u>- 4'000.00</u>
Total à recevoir :	CHF	75'000.00

Montants remboursés et payés en 2023 :

Péréquation, remboursement	CHF	104'283.00
Facture sociale, solde payé	CHF -	10'843.20
Réforme policière, solde payé	CHF	<u>- 4'037.00</u>
Total reçu :	CHF	89'402.80

Différence : CHF 14'402.80 en bénéfice sur 2023

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Ecritures de boucllement, selon le décompte provisoire 2023

Péréquation directe, acomptes payés en trop	CHF 214'000.00
Facture sociale, acomptes payés en trop	CHF 56'000.00
Réforme policière, acomptes payés en trop	<u>CHF 10'700.00</u>
Total à recevoir :	CHF 280'700.00

3 Domaines et bâtiments

35 Bâtiments :

3511 Collège de Donneloye

3511.314 – Entretien du bâtiment

Changement de la porte d'entrée du bureau communal

3511.427/1 – Revenu des immeubles

Location de 2 appartements + 2 garages + 6 mois salle de classe à ASIRE + reprise de la totalité de la location des salles de classe par l'Assoc. Graines d'Orties dès août 2023.

3512 Collège de Gossens

3512.427 – Revenus des immeubles

Changement de locataires au 01.07.2023 – l'appartement a été repris en l'état pour une durée déterminée. Le bâtiment ainsi que les locaux nécessitent des travaux de rénovation conséquents à prévoir dans un avenir proche.

3513 Collège de Mézery

Les travaux de rénovation de la salle de bains et le remplacement des fenêtres selon le préavis no 05/2023 sont en cours. Coût au 31.12.2023 CHF 5'598.95 compte 9143121.

3514 Collège de Prahins

Suite au départ du locataire, les travaux de rénovation de l'appartement selon le préavis no 05/2023 sont en cours. Coût au 31.12.2023 CHF 2'443.70 compte 914314.

3514.427 – Revenus des immeubles

Départ du locataire au 15.09.2023 – Appartement vacant jusqu'au 31.03.2024 pour travaux

352 Grande salle

Les travaux d'assainissement des abris PC et réfection de la place de la grande salle selon le préavis no 04/2023 sont en cours. Coût au 31.12.2023 CHF 140'211.65 compte de bilan 914321.

352.311 – Achat matériel

Matériel pour les abris : CHF 31'227.90

Pris sur le Fonds de réserve « Abris » compte 9282 par prélèvement 352.480

352.312 – Eau-Energie-Combustible

Remplissage des citernes à mazout (6'814 l. en septembre 2023) : CHF 7'938.30

353 Eglises

3531.314 – Entretien du bâtiment

Les travaux budgétés n'ont pas été réalisés.

355 Auberge communale

355.314 – Entretien du bâtiment

Fourniture et pose d'une moustiquaire : CHF 1'495.30

3564 Bâtiments Prahins

3564.314 – Revenus des immeubles, Village 5

Suite au décès du locataire, un appartement est vacant depuis juillet 2022 et a pu être repris par la Commune en novembre 2022. Il a fait l'objet d'une rénovation complète en 2023.

Suite au changement de locataire du 2^{ème} appartement, des travaux d'entretien ont été réalisés.

Villa Praz Jaquet, remise en état des sanitaires : CHF 4'064.50

3564.4231 – Revenus des immeubles, Village 5

Appartement 1 : vacant jusqu'au 15.05.2023

Appartement 2 : vacant d'avril à août 2023

4 Travaux

430 Routes

430.311 – Achat matériel

Achat d'un nettoyeur à haute pression : CHF 2'600.00

430.314 – Entretien des routes

Montant budgeté : CHF 79'000.00

Travaux effectués : CHF 43'958.30

Réfection route parcelles 1019-1020

Entretien par Divico-Kutter

430.318 – Honoraires et prestations de services

Balayage, déneigement communal, éparage

430.3312 – Amortissement Chemin de la Gravière

Selon préavis 06/2021 - création d'un accès à la parcelle no 35, coût CHF 46'339.30 par compte de bilan 91413 et amorti en 1 fois sur le compte de fonctionnement.

430.351 – Participation à des charges cantonales, déneigement

Déneigement hiver 2022-2023 : Routes cantonales : CHF 8'022.40

441 Parcs – Places de sports et loisirs

441.311 - Achat matériel - Equipement

Achat d'un tracteur tondeuse : CHF 5'000.00

441.314 – Entretien parcs, places sports

Remise en état de la tyrolienne à la place de jeux de Mézery : CHF 9'024.60

450 Déchèteries

Diminution des coûts par rapport à 2022 et au budget. Un Fonds affecté « Déchets » a été créé au bilan 9286 comme le demande le canton. La somme de CHF 10'234.79 y a été attribuée.

460 Egouts et épuration

Le dicastère « Epuration » est déficitaire de CHF 51'945.52 au lieu de CHF 84'700.00 budgété. Les taxes doivent être augmentées afin de couvrir les coûts.

460.314 – Entretien des collecteurs

Montant budgété : CHF 15'000.00 / Montant effectif : CHF 5'822.20

Détournement conduite EC Gossens, curage canalisation conduite EU Donneloye, création écoulement fontaine Prahins

460.318 – Honoraires et prestations

Montant budgété : CHF 30'000.00 / Montant effectif : CHF 10'869.60

Etude raccordement STAP Moulin Isard

Etude des eaux de surface Gossens non effectuée

461 Stations d'épuration

4611 Step de Donneloye

4611.313 – Fournitures et marchandises

Toile microfibre rouge et chlorure ferrique

4611.315 – Entretien des installations

Remplacement tambour, pompe EST et jupes filtrantes Est

4611.318 – Honoraires et prestations de services

Elimination des boues, dégrillage et analyses

4612 Step de Gossens

4611.313 – Fournitures et marchandises

Achat de chlorure 2x CHF 1'330.10 + un container de 600lt

4611.314 – Entretien bâtiment

Fourniture et pose de fenêtres et porte-fenêtre ainsi que d'une moustiquaire

4612.315 – Entretien des installations

Montant budgété : CHF 10'000.00 / Montant effectif : CHF 1'242.10

4612.331 – Amortissement du tamiseur

Les travaux effectués en 2023 seront amortis dès 2024, soit N+1 pour plus de transparence

4614 Step de Prahins

4614.452 – Participation autres communes (Chanéaz)

Frais de fonctionnement répartis avec la Commune de Montanaire : CHF 11'220.20

470 Cours d'eau, rives – Ruisseaux

470.315 – Entretien des installations

Divers travaux de curage des dépotoirs, effectués par le Triage de Molondin.

470.451 – Participation cantonale

Subvention curage du dépotoir et étude remise à ciel ouvert du ruisseau Champ des Pierres.

5 Instruction publique & culte

510 Enseignement primaire-secondaire

Comptes ASIRE 2023 : coût à l'habitant CHF 588.540 (Budget CHF 597.374)
diminution de CHF 8.834/hab. par rapport aux comptes 2022
pour la Commune de Donneloye : CHF 532'625.70

Les acomptes versés par les communes dans le courant de l'année sont calculés sur le budget. Les excédents de revenus sont, de 1.448 millions CHF

Attribution des excédents de revenus de l'ASIRE : selon décisions du CoDir :

2023 amortissements extraordinaires : CHF 625'103.35
(2022 : CHF 1'574'016.00) (2021 : CHF 878'740.00)
2023 redistribution aux communes : CHF 1'742'447.00 (59.00/hab.)
(2022 : 409'948.00 – 14.00/hab) (2021 : CHF 869'040.00 – 30.00/hab)
Augmentation du capital : CHF 200.05

580 Temples et cultes

Paroisse de Paquier-Donneloye : part aux frais d'exploitation 2022 env. CHF 6'200.00
Paroisse catholique d'Yverdon : participation 2023 env. CHF 3'600.00 (155 personnes)

6 Police

610 Police (facture policière)

Décompte 2022 : Montant mis en réserve en 2022 :	CHF	4'000.00
Montant payé en 2023 :	CHF	4'037.00
Décompte 2023 : Montant estimé :	CHF	62'994.00
(provisoire) Montant facturé :	CHF	73'691.00
Montant mis en réserve à recevoir en 2024 :	CHF	10'700.00

640 Service des inhumations

640.318 – Honoraires et prestations de services

La Commune a dû prendre en charge les frais de transport et crémation de 2 personnes domiciliées dans la commune ainsi que la creuse de 2 tombes.

650 Défense contre l'incendie

Participation aux coûts du SDIS Régional : CHF 41.19/hab. (comptes 2022 : CHF 37.65)

660 Protection civile

Participation aux coûts de l'ORPC : CHF 18.66 ./.. Excédent 2022 CHF 1'652.38

7 Sécurité sociale

710 Service social

RAS-ACAS : contribution ARAS : CHF 500.00 / but optionnel Zone Bleue : CHF 3.50/hab.
Contribution frais fonctionnement AAS : CHF 5.00/hab.

FAJE – EFAJE : Solde à verser au 31.12.2023 selon décompte provisoire : CHF 32'465.03
Coût à l'habitant moins élevé que l'année précédente mais plus de consommation.

720 Prévoyance sociale

720.351 Facture sociale :

Montant mis en réserve en 2022 :	CHF	11'000.00
Montant payé en 2023 :	CHF	10'843.20

Montant au budget selon acomptes 2023:	CHF	383'774.80
Montant facturé selon décompte provisoire 2023 :	CHF	327'232.00
Montant mis en réserve à recevoir en 2024 :	CHF	56'000.00

8 Services industriels

810 Service des eaux

810.312 – Achat eau et 810.435 – Vente d'eau

Achat d'eau période 01.01 au 31.12.2023 :	CHF	77'360.05
Vente d'eau période 01.07.2022 au 30.06.2023 :	CHF	85'756.90
Vente d'eau de source :	CHF	32'347.95

Montant attribué au Fonds de réserve eau : (ce poste ne doit pas être bénéficiaire).	CHF	39'141.85
---	-----	-----------

Investissements présentant des mouvements en 2023

91413 Donneloye – création d'un chemin d'accès, zone industrielle

Crédit d'investissement 06/2021 octroyé :	CHF	82'000.00
Facture payée en 2023 :	CHF	46'339.20
Amortissement en 1 fois 430.3312 :	CHF	46'339.20
Investissement au 31.12.2023 :	CHF	0.00

914152 Step de Gossens - remplacement du tamiseur

Crédit d'investissement 03/2022 octroyé :	CHF	60'000.00
Factures payées en 2023 :	CHF	51'484.50
Investissement au 31.12.2023 :	CHF	51'484.50
Economie de :	CHF	8'515.50

914171 Collecteur et remise à ciel ouvert Ruisseau Champ des Pierres

Crédit d'investissement octroyé : CHF 86'000 collecteur et CHF 7'500.00 remise à ciel ouvert du ruisseau (part commune après subventions)		
Factures payées en 2023 :	CHF	225'609.95
Subvention perçue en 2023 :	./.	CHF 130'445.96
Investissement au 31.12.2023 :	CHF	95'163.99

914172 Remise à ciel ouvert Ruisseau du Marais et AF

Crédit d'investissement octroyé : CHF 450'000.00 part commune après subventions		
Factures payées en 2023 :	CHF	10'250.00
Investissement au 31.12.2023 :	CHF	11'437.22

9143121 Collège Mézery – Rénov. salle de bains et remplacement de fenêtres

Crédit d'investissement 05/2023 octroyé : CHF 40'000.00		
Factures payées en 2023 :	CHF	5'598.95
Investissement au 31.12.2023 :	CHF	5'598.95

914314 Collège Prahins – Rénovation de l'appartement

Crédit d'investissement 05/2023 octroyé : CHF 110'000.00		
Factures payées en 2023 :	CHF	2'443.70
Investissement au 31.12.2023 :	CHF	2'443.70

914321 Grande salle – Assainissement abris PC et réfection de la place

Crédit d'investissement 04/2023 octroyé : CHF 160'000.00		
Factures payées en 2023 :	CHF	140'211.65
Investissement au 31.12.2023 :	CHF	140'211.65

91443 Eclairage public – Changement LED

Crédit d'investissement 05/2022 octroyé : CHF 200'000.00		
Factures payées en 2023 :	CHF	179'728.16
Investissement au 31.12.2023 :	CHF	179'728.16

91701 PACom

Crédits d'investissements octroyés : CHF 164'000.00

Subvention à recevoir : CHF 64'640.00

Factures payées en 2023 : CHF 23'596.90

Amortissement budgété : ./ CHF 17'000.00

Amortissement supplémentaire : ./ CHF 80'000.00

Investissement au 31.12.2023 : CHF 93'201.55

La Municipalité se tient volontiers à la disposition de la Commission pour lui fournir tous les renseignements complémentaires désirés.

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE

sur proposition de la Municipalité

entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2023 :

Revenus :	3'507'210.47
Charges :	3'464'247.78
Excédent des revenus :	42'962.69

2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
3. d'adopter la gestion de la Commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

B. Reymondin

La Secrétaire

F. Billaud



Annexes :

- Rapport de la fiduciaire avec comptes
- Tableau des amortissements
- Tableau des emprunts